

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale annuelle, tenue le 24 mai 2014 à l'Hôtel Hilton Bonaventure de Montréal.

1. Ouverture de la séance

La présidente ouvre la séance à 10h10 et souhaite la bienvenue à tous les membres. Madame Boué invite les non membres et les étudiants à prendre place dans la section qui leur est réservée, car ils n'auront pas le droit de vote durant l'assemblée.

La présidente souligne que cette année les dossiers de l'Ordre seront présentés différemment à l'assemblée, pour pouvoir consacrer plus de temps à la période de questions et d'échanges normalement réservée à la fin de la rencontre. La nouvelle présentation se fera ainsi :

- Rapport de la présidente et résumé des activités
- États financiers 2013-2014, budget 2015-2016 et cotisation 2015
- Dossiers actifs et planification stratégique
- Période de questions et d'échanges avec les membres

Par souci d'économie et d'écologie, la formule express du rapport annuel, présentée sur 4 pages format cahier, retient essentiellement le rapport de la présidente et les orientations en vue pour la prochaine année.

Le rapport annuel, diffusé dans son format régulier, sera disponible sur le site Web de l'Ordre dès le début de l'automne.

2. Appel des membres du Conseil d'administration

Le quorum est constaté et la présidente procède à l'appel des membres du Conseil d'administration.

Présences :

Béland,	Joanne
Boisvert,	Sonya
Boué,	Danielle
Bussièrès,	Vicky
Duchaine,	Claudie
Faucher,	Valérie
Forget,	Catherine
Hudon,	Steve
Lacroix,	Manon
Lessard,	Manon
Morin,	France
Olivier,	Karina
Poirier,	Sylvie
Sasseville,	Jasmine
Ratelle,	Mélanie

Absences :

Desrochers,	Lucie
Deshaies,	Bernard

3. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2014 était disponible pour consultation dans la publication de l'ÉchoX de mars 2014.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Benoit Lebel / Philip Audet

D'adopter l'ordre du jour tel quel.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

4. **Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2013**

Le procès-verbal du 1^{er} juin 2013 était disponible pour consultation sur le site Web de l'Ordre.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Richard Lessard / Marie-Pier Chagnon

D'adopter le procès-verbal du 1^{er} juin 2013, tel quel.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

La présidente n'a aucun suivi de manière explicite à soumettre puisque la plupart des thèmes seront traités lors de la présente assemblée.

6. **Rapport de la présidente sur l'ensemble des activités de l'Ordre**

Danielle Boué fait la lecture du rapport annuel de la présidence pour l'année 2013-2014.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Martin Gravel / Jacqueline Bergeron-Gagnon

D'adopter le rapport annuel de la présidence 2013-2014 tel quel.

**ADOPTÉ À
LA MAJORITÉ**

Résumé des activités 2013-2014 :

La présidente résume les activités de l'Ordre pour la période 2013-2014 et souligne que la version intégrale sera disponible dans le rapport annuel officiel publié à l'automne prochain.

Résultats budgétaires 2013-2014 :

Le directeur général présente les résultats budgétaires 2013-2014 et apporte des précisions sur les éléments suivants :

Fonds des services de santé
75^e anniversaire de l'Ordre
Situation financière

7. Rapport financier et cotisation 2015-2016

Le directeur général fait la présentation des prévisions budgétaires 2015-2016, adoptées par le Conseil d'administration le 21 mai dernier.

Monsieur Crompt explique les dépenses prévues pour chacune des directions de l'Ordre.

Cotisation 2015-016 :

Les membres du Conseil d'administration ont décidé de ne pas augmenter la cotisation pour l'année 2015-2016 et d'abolir les frais de réinscription au Tableau des membres pour toute personne qui a déjà été membre de l'Ordre, mais qui revient après un congé sabbatique, un congé de maternité ou un congé d'études, à compter de la cotisation 2014-2015.

Toutefois, cette résolution ne concerne pas les personnes qui paieront leur cotisation en retard, soit après le 31 mars.

8. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier 2014-2015

Le Conseil d'administration recommande à l'assemblée l'adoption de la firme Beaudoin, Monahan, Bonenfant et associés Inc. à titre d'auditeurs indépendants pour l'année financière 2014-2015.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Philippe Audet / Daniel Bourque

D'adopter la firme Beaudoin, Monahan, Bonenfant et associés Inc. à titre d'auditeurs indépendants pour l'année 2014-2015.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

9. Présentation des dossiers actifs et suivi de la planification stratégique 2014-2015

La présidente résume la nature des dossiers qui occuperont l'Ordre au cours de la prochaine année et donne quelques précisions sur certains d'entre eux.

Formation initiale :

Le 2 juin 2014, le Gouvernement consultera tous les technologues, via la messagerie électronique, concernant la formation initiale en échographie. La présidente invite tous les membres à y répondre car c'est une action fort importante et qui aura un impact sur l'avenir de la profession en IRM. Le résultat de cette étude devrait être disponible l'automne prochain.

Pratique avancée :

La présidente est heureuse d'annoncer qu'après dix ans de travail intense avec l'OIIQ et le CMQ dans le dossier du Picline, le Règlement d'autorisation d'acte devrait enfin être adopté. Il permettra aux technologues qui auront satisfait les exigences d'installer les Picline.

L'Ordre a bénéficié d'une collaboration étroite avec l'Association québécoise des médecins médicaux cliniques pour définir une formation qualifiante pour les technologues qui pratiquent en dosimétrie.

Électrophysiologie médicale :

Le Conseil d'administration vient d'adopter le règlement qui encadre les autres personnes qui peuvent exercer des activités réservées aux TEPM, soit celles qui ont obtenu un droit acquis avant l'intégration des TEPM à l'Ordre. Ces personnes seront désormais soumises notamment à l'application du code de déontologie et au DPP obligatoire.

Communication :

Le site Web de l'Ordre et le Tableau des membres subiront une réforme au cours de la prochaine année. Leur état actuel est désuet et cause certains problèmes pour la mise en ligne du Tableau des membres.

Inspection professionnelle et admission :

Un nouveau projet d'implantation de l'entrevue orale structurée (EOS) au niveau des enquêtes particulières réalisées par l'inspection professionnelle sera utilisé pour l'évaluation des candidats formés à l'étranger et des technologues revenant à la profession.

Véronique Serge mentionne qu'une formation est offerte aux infirmières pour utiliser l'échographie à des fins de localisation. Est-ce que l'Ordre veut en faire un dossier actif pour protéger nos droits ?

Danielle Boué confirme que l'échographie est déjà un dossier très actif au sein de l'Ordre et qu'une entente a été signée avec l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec pour l'échoguidage qui n'est pas considéré comme une échodiagnostique.

10. Résultat des élections

Le directeur général donne le résultat des élections des administrateurs de l'Ordre pour le mandat 2014-2016 :

Steve Hudon, t.i.m. (RD), Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
Karina Olivier, t.i.m. (RD), Québec, Chaudière-Appalaches
Valérie Faucher, t.i.m. (RD), Saguenay, Lac-St-Jean, Côte-Nord, Nord du Québec
Simon Denis, t.i.m. (MN), Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie
Dominique Guérin, t.i.m. (RD), Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides
Montérégies
Line Hamelin, t.i.m. (RD), Outaouais, Abitibi-Témiscamingue
Catherine Forget, t.r.o., Mauricie, Estrie, Centre du Québec
Anne-Marie Garon, t.i.m. (RD), Mauricie, Estrie, Centre du Québec
Diane Desrochers, t.e.p.m., tout le Québec

Le directeur général présente également le comité exécutif pour l'année 2014-2015 :

Danielle Boué, t.i.m.	Présidente
Joanne Béland, t.i.m.	1 ^{ère} vice-présidente
Valérie Faucher, t.i.m.	2 ^e vice-présidente
Karina Olivier, t.i.m.	Trésorière
Jeannot Bordeleau	Administrateur nommé

Dossiers de l'ACTRM :

La présidente invite madame Micheline Jetté, membre du Conseil d'administration de l'ACTRM et représentante du Québec, à s'adresser à l'assemblée.

Madame Jetté présente les points saillants de l'ACTRM pour l'année en cours et profite de l'occasion pour inviter les membres à participer en grand nombre au congrès conjoint qui aura lieu l'année prochaine et à consulter le site web de l'ACTRM pour obtenir de l'information à ce sujet.

Période de questions et d'échanges avec les membres :

Monsieur Cristian Enriquez profite de sa présence à l'AGA pour déposer à la présidente une pétition de 925 signataires qui a circulé sur les réseaux sociaux, pour revendiquer une baisse du montant de la cotisation de l'Ordre.

La présidente reçoit, au nom du Conseil d'administration, la pétition et souligne que le système professionnel fait en sorte que le Conseil d'administration est composé de membres de l'Ordre, élus par les membres de l'Ordre. Ils ont la responsabilité de prendre des décisions importantes et pour être actif à l'un de ces aspects décisionnels, madame Boué invite monsieur Enriquez à s'impliquer au sein de l'Ordre, soit au Conseil d'administration ou au sein des différents comités.

Une période d'échanges et de questions a lieu avec les membres et la présidente prend bonne note de tous les commentaires exprimés pendant ces échanges.

11. Clôture de l'assemblée

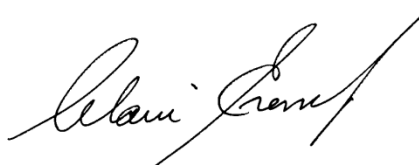
**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Benoit Lebel / Brigitte Boisselle**

De lever la séance à 11h50.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**



Danielle Boué, t.i.m.
Présidente
DB/AC/jt
Ce 13^e jour de juin 2014



Alain Crompt, t.i.m. (E), M.A.P., Adm.A.
Directeur général et secrétaire